



# CHARTRE DU RÉSEAU

## HISTOIRE MÉMOIRE DES IMMIGRATIONS ET TERRITOIRES PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

### PRÉAMBULE

Territoire méditerranéen, frontalier et industriel, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une terre d'immigration. Nombreux sont celles et ceux qui, venus d'ailleurs, ont participé à son développement : l'histoire, la culture, la toponymie et l'économie de Provence-Alpes-Côte d'Azur portent l'empreinte de ces immigrations. Elles font partie de son passé et façonnent son présent et son avenir.

Depuis des années, des acteurs multiples (associations, collectivités, institutions patrimoniales, structures sociales et culturelles, artistes, chercheurs, militants, etc.) écrivent, valorisent et participent à l'histoire de ces immigrations. Le **Réseau pour l'histoire et la mémoire des immigrations et des territoires** a été créé en 2009 pour échanger, conserver, faire connaître, mutualiser et valoriser ces actions et productions.

La présente charte affirme les valeurs et les intentions communes des membres du Réseau.

### 1 • L'HISTOIRE ET LA MÉMOIRE DES IMMIGRATIONS ET DES TERRITOIRES

Les signataires de la présente charte considèrent les immigrations comme partie intégrante de l'histoire et du patrimoine de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la France :

- ils œuvrent afin de connaître et reconnaître les immigrations passées et présentes dans toutes leurs composantes ;
- ils portent leur attention sur les différentes expériences migratoires, les représentations sociales, les pratiques interculturelles, les enjeux de mémoire ;
- ils créent et questionnent les liens entre immigrations et création artistique, culture, patrimoine, questions sociales et sociétales, urbanisme, économie, politique.

### 2 • LE RÉSEAU

Les signataires de la présente charte forment le Réseau pour l'histoire et la mémoire des immigrations et des territoires. La signature est ouverte à tout type de structure : associations, institutions culturelles, sociales ou patrimoniales, collectivités, administrations, universitaires, etc.

Les signataires sont réunis autour d'un principe d'intérêt général, d'échanges et de mutualisation, ils traitent les questions liées à l'histoire et la mémoire des immigrations et territoires dans le cadre de leur activité ; ils gardent toute leur autonomie dans la conduite de leurs projets.

### 3 • OBJECTIFS

Les objectifs du Réseau sont :

- contribuer à une meilleure diffusion des connaissances et productions sur l'histoire et la mémoire des immigrations et territoires en Provence-Alpes-Côte d'Azur par des actions menées en partenariat entre les membres ;
- développer les initiatives destinées à faire mieux connaître l'histoire et la mémoire des immigrations et territoires auprès du grand public et des instances politiques, économiques, sociales ou culturelles ;
- développer la communication entre les membres ;
- favoriser la mutualisation des compétences et des outils et favoriser la professionnalisation des acteurs ;

- assurer une communication destinée à promouvoir auprès de tous le public l'histoire et la mémoire des immigrations et territoires et les actions des membres du Réseau ;
- favoriser les rapprochements entre membres du Réseau en Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'autres réseaux régionaux ou nationaux.

#### 4 • TRAVAIL ET ORGANISATION

Les signataires de la présente charte collaborent au sein du Réseau sur les questions d'histoire et mémoire des immigrations et territoires. Ils échangent les informations pertinentes avec l'animateur du Réseau et les autres signataires, peuvent solliciter des soutiens et des partenariats, relaient si possible les manifestations des autres signataires et peuvent participer aux rencontres, réunions d'échanges et formations organisées dans le cadre du Réseau. Les outils de communication du Réseau sont utilisés pour relayer les manifestations des signataires sur l'histoire et la mémoire des immigrations.

Le Réseau est piloté par un comité composé de signataires représentatifs de la diversité de ses membres et animé par l'association Approches Cultures & Territoires. Chaque année au moins, une réunion plénière est organisée à laquelle sont conviés tous les signataires.

Des relais territoriaux ou thématiques peuvent être désignés.

Périodiquement, le comité de pilotage, l'animateur et les relais territoriaux et thématiques conduisent une évaluation du Réseau et de son fonctionnement, notamment l'expression et la participation des membres dans leur diversité.

#### 5 • LA BIENNALE

Tous les deux ans à l'automne, le Réseau s'engage autour d'une biennale régionale de l'histoire et de la mémoire des immigrations et territoires : temps fort de valorisation et de visibilité, elle regroupe les manifestations sur l'histoire et la mémoire des immigrations de l'ensemble de la région PACA.

### SIGNATAIRE

Structure

.....  
 .....

Adresse

.....  
 .....

Nom et qualité du/de la représentant·e

.....  
 .....

Cachet et signature :

